

ΠΑΥΛΟΥ ΤΟΥ  
ΑΠΟΣΤΟΛΟΥ Η ΠΡΟΣ  
ΤΙΤΟΝ ΕΠΙΣΤΟΛΗ

EPISTOLA  
BEATI PAULI APOSTOLI  
AD TITUM

1. Παύλος δούλος Θεοῦ, ἀπόστολος δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ, κατὰ πίστιν ἐκλεκτῶν Θεοῦ καὶ ἐπιγνώσιν ἀληθείας τῆς κατ' ἐσθέρειαν, ἡ ἐπιδοῦ ζωῆς αἰωνίου ἣν ἐπηγγείλατο ὁ ἀφειδής Θεὸς πρὸ χρόνων αἰωνίων, ἡμῶν δὲ καιροῦς ἰδίους τὸν λόγον αὐτοῦ ἐν κηρύγματι ὃ ἐπισειέθη ἕνεκα κατ' ἐπιταγὴν τοῦ σωτήρος ἡμῶν Θεοῦ, ἡμῶν γρησίου τέκνου κατὰ κοινὴν πίστιν χάριτος, ἐλεος, εὐμενίαν ἀπὸ Θεοῦ πατρὸς καὶ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ σωτήρος ἡμῶν.

Ἐπιδοῦ χάριν κατελείπον ὅσον ἐν Κρήτῃ, ἵνα τὰ λείποντα ἐπιδιορθώσῃ, καὶ καταστήσῃς κατὰ πόλιν προσηγμένους, ὅς ἐγὼ σοὶ διεταξάμην. Ἐπιδοῦ ἐστὶν ἀνεγκλήτου, μᾶς γνησίως ἀνήθ, τέκνα ἔχον πιστὰ, μὴ ἐν καταγορία ἀνομιᾶς ἢ ἀνεπιδοῦτα.

Ἐπιδοῦ γὰρ τὸν ἐπιδοκοπον ἀνεγκλήτον εἶναι, ὡς Θεοῦ οἰκονομῶν μὴ ἀδιδόχῃ, μὴ ἐργῶν, μὴ πόρων, μὴ πλάκην, μὴ αἰσχροσεσθῆ, ἡ ἀλλὰ φιλόξενον, φιλόμαθον, σώφρονα, δικαίον, ὅσιον, ἔγκρατῆ, ἡ ἀντερόχονον τοῦ κατὰ τὴν διδαχὴν πιστοῦ λόγου, ἵνα δυνατός ἢ καὶ παρακαλεῖν ἐν τῇ διδασκαλίᾳ τῇ ἡγιασμοσῇ καὶ τοῖς ἀντιέλογιστας ἐλέγχειν.

Ἐπιδοῦ γὰρ πολλοὶ καὶ ἀνεπιδοῦταὶ ματαωλογοῦσι καὶ φρονενατικοῦ, μάλιστα οὐ ἐκ περιτομῆς, ἡ ὅς δὲ ἐπομοῦξ'αν ὀνίνας;

1. AT: Χρ. Ἰησοῦ. 4. NC (pr. m.) DEFKST: Χάρις καὶ εὐμενία. N ACB (pr. m.) LT\* κεφ. 5. LT: ἀπ' αἰωνίου. et: ἐπιδοκοπῶν. 9. Pricaeus. † (p. ἀδοχ.) μὲ (1 Tim. 1, 13). 10. NA2LT\* (pr.)

1. Paulus servus Dei, apóstolus autem Jesu Christi secundum fidem electorum Dei, et agnitionem veritatis, quae secundum pietatem est, in spem vitae aeternae, quam promisit qui non mentitur, Deus, ante tempora saecularia; manifestavit autem temporibus suis verbum suum in praedicatione, quae credita est mihi secundum praecipitum Salvatoris nostri Dei: Titus dilectio filio secundum communem fidem, gratia et pax a Deo Patre, et Christo Jesu Salvatore nostro.

Hujus rei gratia reliqui te Cretae, ut ea quae desunt corrigas, et constituas per civitates presbyteros, sicut et ego disposui tibi. Si quis sine crimine est, unus uxoris vir, filius habens fideles, non in accusatione luxuriae, aut non subditus.

Opórtet enim episcopum sine crimine esse, sicut Dei dispensatorem: non superbum, non iracundum, non violentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum: sed hospitalem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem, amplectentem eum, qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem: ut potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt, arguere.

Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui, et seductores: máxima qui de circumcisione sunt: qui quoniam oportet

καὶ. CD[L]† (p. μάλ.) δὲ. NCD (pr. m.) LT\* (p. ἐκ) τῆς.

1. 4. Græce. Le grec a en plus: « miséricorde ».

ÉPITRE DE SAINT PAUL  
A TITE

1. Paul, serviteur de Dieu et apôtre de Jésus-Christ, selon la foi des élus de Dieu, et la connaissance de la vérité, qui est selon la piété, en espérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne ment point, a promise avant tous les siècles, et qui a manifesté en son temps sa parole dans la prédication qui m'a été confiée, d'après le commandement de Dieu notre Sauveur, à Tite, son fils chéri, dans une commune foi: Grâce et paix par Dieu le Père, et par le Christ Jésus notre Sauveur.

Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour que tu établisses les choses qui manquent, et que tu constitues des prêtres dans chaque ville, ainsi que je te l'ai prescrit. Si donc quelqu'un est sans reproche, n'ayant épousé qu'une seule femme, et si ses enfants sont fideles, non accusés de débauche, ou indisciplinés, choisis-le.

Car l'évêque doit être irréprochable, comme dispensateur de Dieu: nullement atter, ni colère, ni porté à boire et à frapper, ni avide d'un gain honteux; mais hospitalier, bon, sobre, juste, saint, continent, fortement attaché aux vérités de la foi, qui sont conformes à la doctrine, afin de pouvoir exhorter selon la saine doctrine, et confondre ceux qui la contredisent.

Car il y a beaucoup de rebelles, beaucoup de semeurs de vaines paroles, et de séducteurs; surtout parmi les circoncis. Il faut leur fermer la bouche, parce qu'ils causent la subversion de toutes les familles, ensei-

1<sup>re</sup> PARTIE. — Choix des ministres sacrés, 1.

1. 4. Apôtre. Voir la note sur Romains, 1. 1. — Selon la foi des élus: c'est-à-dire pour annoncer la foi des fideles chrétiens.  
2. En espérance de la vie éternelle. Voir la note sur Colossiens, 1, 27.

4. Grâce et paix. Voir la note sur 1 Corinthiens, 1, 3.

5. Je t'ai laissé en Crète. Il ne saurait être ici question du passage de saint Paul en Crète avec le vaisseau qui l'emmenait captif à Rome; il n'aurait pu dire qu'il se proposait de passer l'hiver à Nicopolis. Pite, at, etc. Ce qui donne droit de supposer que cette épître a été écrite dans l'intervalle de ses deux captivités, dont nous ignorons le détail et durant lequel nous sommes fondés à croire qu'il parcourut de nouveau l'Orient, après avoir évangélisé l'Espagne.

7. L'évêque. Ce mot d'évêque rapproché du mot prêtres du v. 3, semble prouver assez clairement que ces noms se donnaient aux mêmes ministres. — Irreprochable. Voir la note sur 1 Timothée, vi, 14.

9. A la doctrine véritable qu'on lui a enseignée.

10. Semeurs de vaines paroles... séducteurs; les judaïsants.

Inscrip-tio.

1 Cor. 15, 9.  
2 Cor. 11, 11.  
Eph. 4, 11.  
Gal. 1, 1.  
1 Cor. 15, 1.  
2 Cor. 5, 20.  
Eph. 4, 20.  
1 Tim. 2, 2.  
Eph. 4, 12.  
1 Tim. 4, 45.  
1 Pet. 1, 1.  
Rom. 5, 2.  
Noum. 23, 19.  
Eph. 1, 5.  
Gal. 4, 1.  
Marc. 16, 15.  
1 Cor. 9, 17.  
Mat. 1, 21.  
Act. 9, 15.  
1 Tim. 2, 2.  
4, 10.

Notae pseudepigraphi.

1 Theos. 3, 10.  
1 Pet. 2, 5.  
Trov. 3, 21.  
1 Joh. 1, 8.  
Ps. 14, 1.  
1 Tim. 2, 9.  
1 Cor. 7, 2.  
1 Reg. 7, 25.  
Eccl. 30, 5.

Notae.

Eccl. 18, 7.  
Ps. 109, 6.  
Eph. 5, 2.  
Eccl. 32, 1.  
Prov. 25, 29.  
1 Tim. 4, 12.  
1 Cor. 8, 12.  
1 Tim. 4, 12.  
1 Cor. 5, 12.  
1 Cor. 15, 2.  
Lev. 19, 2.  
Rom. 17, 12.  
1 Tim. 2, 15.  
Philip. 2, 16.  
1 Tim. 3, 2.  
1 Tim. 14, 2.  
1 Pet. 5, 2.  
1 Theos. 2, 2.

Mendaces doctores.

Inscritores.  
Eccl. 1, 15.  
1 Tim. 1, 20.  
1 Cor. 11, 1.  
1 Tim. 3, 11.  
Philip. 3, 2.  
1 Tim. 3, 7.  
1 Tim. 5, 15.  
1 Tim. 5, 15.

I. De pastoribus caute eligendis (I).

ὁλοὺς οἴκους ἀνατρέποντα, διδάσκοντες ἂ μὴ δεῖ, ἀσχηρὸν κέρδιον ζῆμον. 12 Ἐπιπέτες δὲ αὐτῶν ἰδίους αὐτῶν προφήτας· Κρητες αἰεὶ ψεύσταί, κακὰ θρησκί, γυναικῆς ἰσχυροὶ. 13 Ἡ μαρτυρία αὐτῆ βασιὶ ἀλλήλων· δὲ ἥν αἰτίαν ἐπέλεγε αὐτοῖς ἀπιστοῦσιν, ἵνα ἐγνώσκωσιν ἐν τῇ πίστει, 14 μὴ προσέχοντες Ἰουδαίους μύθοις καὶ ἐντολαῖς ἀνθρώπων ἀποσεμνομένων τῆν ἀλήθειαν.

15 Πάντα μὲν καθωρὰ τοῖς καθαροῖς· τοῖς δὲ μεμισημένοις καὶ ἀπίστοις οὐδὲν καθαρόν, ἀλλὰ μεμίανται αὐτῶν καὶ ὁ νοῦς καὶ ἡ συνείδησις. 16 Θεῶν βυολογιῶν εἰδέναι, τοῖς δὲ λογισμοῖς ἀνοήτως, βέλτελάτοις ὄντες καὶ ἀπειθεῖς καὶ πρὸς πᾶν ἔργον ἀγαθὸν ἀδόκιμοι.

17 Ἐὰν δὲ βάλῃς εἰς πρόβητιν τῆ ἐγνώσεως διδασκαλίαν 2 προσηβῆτας ἡγαθίους ἄνω, σεμνοὺς, σώφρονας, ἡγαθόνομας τῆ πίστεως, τῆ ἀγάπης, τῆ ἐπιμονῆς 3 προσηβῆτας ὡς αὐτοῖς ἐν καταστάσει ἰεροσπουαῖς, μὴ διαβόλους, μὴ αἰνοῦ πολλὰν δόξαν, ἀδολοκίμους, καλοδιδασκαλοῦσιν, 4 ἵνα συνουσίωσιν τὰς νέας φιλιάνθρους ἄνω, φιλοκένους, 5 σώφρονας, ἀγνάς, οἰκονομοὺς, ἀγαθὰς, ἐποτασομένης τοῖς ἰδίοις ἀνθρώποις, ἵνα μὴ ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ βλασηρηθῇται.

6 Τοῖς νεωτέρους ὁμοῦτος παρακλίαν οὐσηροῦν, 7 περὶ πάντα σεαυτῶν παρεχόμενος τέλην καλοῦ ἔργου, ἐν τῇ διδασκαλίᾳ ἀδιαφορίαν, σεμιότητητα, 8 λόγον ἕγη, ἀκατάρυστος ἵνα ὁ ἐξ ἐναντίας ἐντολή, μηδὲν ἔργον περὶ ἑαυτῶν λέγων φηλον.

9 Δούλους ἰδίους δεσποτάτας ἐποτασοσθέντα, ἐν πᾶσιν εὐαφῆτους εἶναι, μὴ ἀντιλέγοντας, 10 μὴ φοσηρομένους, ἀλλὰ πίστιν πᾶσιν ἐδικαικόμενος ἀγαθῆν, ἵνα τῆν διδασκαλίαν τοῦ σωτήρος ἡμῶν Θεοῦ κομισῶσιν ἐν πίστι.

11 Ἐπειρήνη γὰρ ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ἡ

12-8 (pr. m.) Ft (p. εἰσε) δε.  
13. LTHS\* μέν. SACTAL: μεμισημένους (D pr. m.)  
3. F. καταστήματα. D. al.: ἰεροσπουαῖς, 8 (pr. m.) ACT (in notis non in textu): μηδὲν ἔργον.  
4. 8 (pr. m.): AFFL: οὐσεμνομένης.  
5. IT: οὐσεμνοῦς. Prtc. (coll. t. 8): ἀγαθὰς.  
7. Ap. Bous.: περὶ πάντων. IT: ἀφρορίαν (F: ἀφρορίαν).

redargui : qui universas domos subvertunt, docentes quae non oportet, turpis lucri gratia. 12 Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta : Cretenses semper mendaces, male bestiae, ventres pigri. 13 Testimonium hoc verum est. Quam ob causam increpa illos dure, ut sani sint in fide, 14 non intendentes iudaicis fabulis, et mandatis hominum, aversantium se a veritate.

15 Omnia munda mundis : coinquinatis autem, et infidelibus nihil est mundum. sed inquinata sunt eorum et mens et conscientia. 16 Confitentur se nosse Deum, factis autem negant : cum sint abominati, et incredulib. et ad omne opus bonum reprobi.

17 Tu autem loquere quae doceant sanam doctrinam : 2 sones ut sobrii sint, pudici, prudentes, sani in fide, in dilectione, in patientia : 3 anni similiter in habitu sancto, non criminarios, non multo vno servientes, bene doctos : 4 ut prudentiam doceant adolescentulas, ut viros suos ament, filios suos diligant, 5 prudentes, castas, sobrias, domus curam habentes, benignas, subditas viris suis, ut non blasphemetur verbum Dei.

6 Juvenes similiter hortare ut sobrii sint. 7 In omnibus teipsum praebere exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, 8 verbum sanum, irreprehensibile : ut is qui ex adverso est, veraciter, nihil habens malum dicere de nobis.

9 Servos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes, 10 non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes : ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.

11 Apparet enim gratia Dei Salvatoris

8. Prtc. ἡ (D. εντρε) σε. SACTDEF: ἡμῶν (L: λέγ. π. ὁμ.).  
9. ABET: δεο. δὲ.  
10-8 (sec. m.) ACBET: πάσων πιστῶν (8 pr. m.) ἡ πιστῶν. SACTDEF: (p. διδωκ.) τῆν.

11. F. Dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la gravité. Grec : α montrant, dans la manière d'enseigner, de la pureté et de la gravité.

I. Choix des ministres sacrés (I).

gnant ce qu'il ne faut pas, pour un gain honteux ; 12 un d'entre eux, leur propre prophète, a dit : « Les Crétois sont toujours menteurs, méchants bêtes, ventres paresseux ». C'est témoignage est vrai, c'est pourquoi reprends-les durement, afin qu'ils se conservent purs dans la foi, 13 sans s'arrêter à des fables judaïques, et à des ordonnances d'hommes qui se détournent de la vérité.

15 Or tout est pur pour ceux qui sont purs ; mais, pour les impurs et les infidèles, rien n'est pur ; leur esprit et leur conscience sont souillés. 16 Ils confessent qu'ils connaissent Dieu, et ils le nient par leurs œuvres, étant abominables, incrédules et incapables de toute bonne œuvre.

17 Pour toi, enseigne ce qui est conforme à la saine doctrine : 2 aux vieillards, d'être sobres, pudiques, graves, prudents, purs dans la foi, dans la charité, dans la patience ; 3 et de même aux femmes âgées, d'avoir un maintien qui respire la sainteté, de n'être ni médisantes, ni adonnées au vin, de bien instruire, 4 d'enseigner la sagesse aux jeunes filles, d'aimer leurs maris, de chérir leurs enfants, 5 d'être prudentes, chastes, sobres, appliquées au soin de leur maison, bonnes, soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit point blasphémée.

6 Exhorte également les jeunes hommes à être tempérants. 7 Montre-toi toi-même, en toutes choses, un modèle de bonnes œuvres, dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la gravité. 8 Que ta parole soit saine, irrépréhensible, afin que notre adversaire rougisse, n'ayant aucun mal à dire de nous.

9 Exhorte les serviteurs à être soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout, à ne rien des point contredire, 10 à ne rien dérober, mais à montrer en toute une fidélité parfaite, afin qu'en toutes choses ils fassent honneur à la doctrine de Dieu notre Sauveur.

11 Car la grâce de Dieu notre Sauveur est apparue à tous les hommes,

Nous. 12. 4. p. 4. 7. Col. 1. 19. Cor. 15. 23. Rom. 16. 25. Doct. 21. 11. Pror. 1. 21. I Cor. 14. 2. I Tim. 6. 5.

Eorum gravitatis. Rom. 18. 1. Gal. 2. 2. Mat. 15. 9. Marc. 7. 7.

Je. 28. 13. Jac. 1. 22. 2. I Tim. 2. 8. Titim. 2. 13. Jac. 1. 22. 20. 2. I Tim. 2. 15. 2. Tim. 2. 17.

Quomodo cum senioribus Titim. 2. 9. I Tim. 6. 3. Job. 12. 12. Rom. 5. 5. Pror. 19. 11. Rom. 11. 4. Lam. 1. 7. Job. 26. 1.

I Pet. 3. 2. Titim. 2. 9. 11. Rom. 16. 25. I Cor. 14. 24. Eph. 5. 29. 30. I Cor. 11. 3. I Pet. 3. 2. Rom. 19. 14. Rom. 26. 16. Pror. 7. 18. 11. 14. 15. 25. 29.

Juvenibus agendum. I Pet. 3. 2. I Tim. 4. 12. I Cor. 11. 1. I The. 5. 23. Ps. 4. 3.

2 Tim. 1. 13. Pror. 17. 1. Rom. 29. 22. I Pet. 2. 1. I Tim. 4. 14.

Officia servorum. I Pet. 2. 18. Colos. 3. 22. I Cor. 3. 22. I Cor. 15. 21. 10. 13. Rom. 1. 26. Mat. 25. 14. 16.

Solent. juste et pie vivimus.

12. Les païens donnaient le titre de prophète à leurs poètes. Saint Paul parle ici d'Épiménide (clair). Epiménide était né en Crète, à Gousses ou Loryssa. Panton l'appelle un homo divin. On dit qu'il fut poète, poète et devin, qu'il visita Athènes vers 500 avant notre ère et qu'il mourut bientôt après, âgé de plus de 150 ans. Callimaque répéta le vers d'Épiménide dans son hymne à Jupiter et les anciens assurant que les Crétois ne méritaient que trop le reproche que leur avait fait leur compatriote Epiménide.

14. Des fables judaïques, ces règlements ridicules au sujet du boire et du manger, et les récits mensongers sur lesquels la tradition juive appuyait ces règlements.

15. Saint Paul ne veut pas dire que toutes les œuvres des chrétiens sont pures et bonnes, et toutes celles des infidèles, impures ou mauvaises ; mais il condamne la doctrine de plusieurs judaïsants, qui prétendaient les uns, que certains aliments étaient impurs de leur nature ; les autres, qu'il y avait des viandes que les chrétiens ne devaient pas manger, non pas qu'elles fussent impures en elles-mêmes, mais parce qu'elles l'avaient devenues depuis la loi mosaïque, qui les défendait (clair).

IIe PARTIE. — Défense de la foi, 11.

11. 2. Paro... dans la charité, désintéressés dans leurs affections.  
3. De bien instruire, soit les enfants à la maison, soit les personnes confiées à leurs soins à titre de diaconesses.

7. Afin que la parole de Dieu ne soit point blasphémée. Les exemples d'une femme chrétienne sont le moyen le plus efficace de ramener à Dieu les personnes qui les entourent.

6. Tempérance, veillant sur tous leurs penchants et les réprimant au besoin.

8. Notre adversaire. Voir la note sur I Timothée, v. 14.

9. Exhorte. Ce mot est évidemment sous-entendu ; se trouve exprimé au v. 6.

11. La grâce de Dieu ; la bonté, la munificence de Dieu, source de notre sanctification et de notre salut.



III. De fidelibus edocendis (III).

δεύτεραν τουθεσίαν παραιτοῦ, ἡ εἰδὸς ὅτι ἐξίστασαντο ὁ τοιοῦτος καὶ ἀμυρναῖε ὄν αυτοκατάκριτος.

12 Όταν πέμψω Ἀρτεμιᾶν πρὸς σε ἢ Τυχηῖον, σπουδάσον ἐλθεῖν πρὸς με εἰς Νικόπολιν ἐκεῖ γὰρ κίερακι παραχειμιάσαι.

13 Ζηρᾶν τὸν νομιῶν καὶ Ἀπολλῶ σπονδαίως πρόπεμψον, ἵνα μηδὲν αὐτοῖς λείπῃ. 14 Μανθανέτωσαν δὲ καὶ οἱ ἡμίτεροι καλῶν ἔργων προῖστωσθαι εἰς τὰς ἀνεγκλίαις χρεῖαις, ἵνα μὴ ὄσιν ἀκαρποί.

15 Ἀπιζόνται σε οἱ μετ' ἐμοῦ πάντες ἁσπασίαι τοῖς φιλοῦντας ἡμῶς ἐν πίστει. Ἡ χάρις μετὰ πάντων ἑμῶν. Ἀμήν.

Πρὸς Τίτον τῆς Κερύων ἐκκλησίας πρῶτον ἐπίσκοπον χειροτονηθέντα ἐγρέψῃ ἀπὸ Νικαπόλεως τῆς Μακεδονίας.

12. F\* εἰ. P Allix. : Νεάπολιν. 15. F† τὸ θεῶ (DE: τὸ πνεῖ). G[KL]STΘ\* Ἀμήν. T\* πρὸς ad f.

secundam correptionem devita: 11 sciens quia subversus est, qui ejusmodi est, et delinquit, cum sit proprio judicio condemnatus.

12 Cum misero ad te Artemam, aut Tycheicum, festina ad me venire Nicopolim: ibi enim statui hiemare. 13 Zenam legis peritum, et Apollonem sollicite premitte, ut nihil illis desit. 14 Discant autem et nostri bonis operibus praeesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.

15 Salutant te qui mecum sunt omnes: saluta eos qui nos amant in fide. Gratia Dei cum omnibus vobis. Amen.

III. 15. Le grec porte en plus à la fin: « écrite de Nicopolis de Macédoine, à Tite, ordonné premier évêque de l'église des Crétois ».

III. Instruction des fidèles (III).

tion; 11 sachant qu'un tel homme est perversi, et qu'il pêche, puisqu'il est condamné par son propre jugement.

12 Lorsque je t'aurai envoyé Artemas ou Tycheique, hâte-toi de venir près de moi à Nicopolis; car j'ai résolu d'y passer l'hiver. 13 Aie soin d'envoyer devant Zénas, le docteur de la loi, et Apollon, et que rien ne leur manque. 14 Et que les nôtres aussi apprennent à se mettre à la tête des bonnes œuvres, lorsque la nécessité le demande, afin qu'ils ne soient pas sans fruit.

15 Tous ceux qui sont avec moi te saluent; salue ceux qui nous aiment dans la foi. La grâce de Dieu soit avec vous tous. Amen.

11. Il est condamné par son propre jugement. Hæretici in semetipso sententiam ferant, suo arbitrio de licetia recedentes: que recessio proprie conscientie videtur esse damnatio. Saint Jérôme.

12. Artemas est inconnu. — Tycheique. Voir la note sur Actes, xx, 4. — Nicopolis. Il y avait trois Nicopolis, une première en Cilicie, une seconde en Thrace, sur le Nestus, et une troisième en Épire; il est difficile de décider quelle est celle dont il est question ici, mais les probabilités sont en faveur de la dernière, qui était la plus importante des trois. Elle avait été bâtie par Auguste, sur la bataille d'Actium.

13. Zénas, juif converti. — Apollon. Voir la note sur I Corinthiens, 3, 12.

15. Ceux qui nous aiment dans la foi. Saint Paul salue ici ceux des Crétois qui ne le connaissent que par ce qu'ils en avaient entendu de Tite, ou simplement les anciens et les nouveaux convertis de Crète.

Salutationes. Rom. 9, 11. Rom. 2, 24; 16, 21. 1 Thes. 3, 18. Philon. 25.

INTRODUCTION

BIBLIOTECA CENTRAL

## ÉPÎTRE DE SAINT PAUL

### A PHILÉMON

#### INTRODUCTION

Philémon était un homme de qualité de la ville de Colosses, que l'Apôtre, ou son disciple Epaphras, avait gagné au christianisme. Un de ses esclaves, Onésime, ayant pris la fuite, la Providence le conduisit à Rome; et l'Apôtre, l'ayant aussi converti, ne voulut ni le garder auprès de lui sans le consentement de son maître, ni le renvoyer à Colosses, sans recommander à Philémon ce frère repentant, et lui assurer un bon accueil. En la personne de cet esclave, saint Paul plaide la cause de tous ceux qui se trouvaient dans la même condition, c'est-à-dire de l'immense majorité du genre humain.

Suivant toute apparence, l'Apôtre écrivit cette Lettre en même temps que les Épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens. Il y fait mention, comme dans l'Épître aux Colossiens, d'Epaphras, de Timothée, d'Aristarque, de Marc, de Démas et de Luc. Peut-être est-ce par intérêt pour Onésime qu'il fait aux Colossiens de si vives recommandations en faveur des esclaves.

L'Épître à Philémon est la plus courte de toutes celles de l'Apôtre. Après une salutation où il remplace son titre d'apôtre par celui de captif de Jésus-Christ, vient comme exorde et sous forme d'actions de grâces, l'éloge de Philémon, 4-7. Ensuite il énonce son sujet, sans réticence, mais en s'appuyant sur des raisons qui doivent lui faire espérer un heureux succès, 8-16. Il finit en se substituant à Onésime, comme le Sauveur s'est substitué aux pécheurs, et en priant Philémon de l'agréer pour son débiteur. Tout cela est dit avec l'onction, la dignité, la simplicité qui caractérisent le chrétien et qu'inspire la charité du Sauveur. Rien de plus affectueux, de plus touchant, de plus propre à faire impression sur un fidèle. Rien aussi de plus insinuant. « Peu de pages.

dit M. Renan, ont un accent de sincérité aussi prononcé. Paul seul, autant qu'il semble, a pu écrire ce petit chef-d'œuvre ». Nous ajouterons avec saint Jérôme : « Un billet d'un Apôtre pouvait seul avoir cette fortune d'être conservé, admiré, pris pour règle de conduite par toute la terre jusqu'à la fin des temps ». (L. Bacuez).